

En numérique

Sur le prix de vente d'un livre :

- 15 à 20% sont reversés à l'auteur·e (moyenne nationale de 10%)
- 40% vont au diffuseur
- 40 % pour l'éditeur (mais la conception et la fabrication sont à sa charge)

En papier

Sur des tirages entre 2000 et 8000 exemplaires :

- 10 à 12% des ventes reversés à l'auteur (moyenne nationale de 8%)
- Remise librairie entre 40 et 60% selon les enseignes
- 28% pour l'éditeur (mais la conception, la fabrication dont impression et la distribution sont à sa charge)

Adaptation et cession de droits

- 50% pour l'auteur
- 50% pour l'éditeur

Particularité : les doits d'auteur
sont versés tous les trimestres